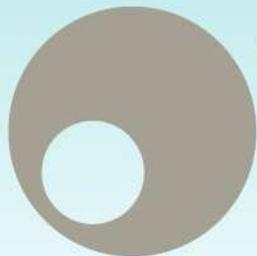


OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIGNERONS INDEPENDANTS

- Un outil d'analyse inédit dans la filière -



**observatoire
national**
des vignerons
indépendants



Janvier 2011

PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire National des Vignerons Indépendants est un **outil d'analyse** reposant sur la **réalisation d'enquêtes auprès de nos adhérents** (4 à 6 vagues par an) sur des **sujets à portée économique, technique et syndicale**.

Il s'agit d'un **outil inédit** dans la filière viticole car :

- exploite un potentiel de 6 000 adhérents,
- place le vigneron au cœur de la démarche (ses pratiques viticoles, ses difficultés, ses besoins, son ressenti par rapport à son métier ...).

■ Produire de l'intelligence économique

■ Nourrir des études quantitatives sur le métier de vigneron :

- dresser un état des lieux de la profession à un instant T (taille d'exploitation, mode de production, mécanisation de l'exploitation, utilisation des aides, ...),
- suivre et mesurer les évolutions pour pallier le déficit d'information intercensitaire (le dernier recensement général agricole date de 2000, le suivant est en cours de réalisation),
- faire de la prospective : évaluer les tendances d'évolution de la profession à partir des projets des vignerons (production, commercialisation, ...).

■ Identifier et quantifier les besoins des vignerons indépendants en nouveaux services.

■ Etablir des indicateurs conjoncturels (exemple : baromètre de confiance des vignerons indépendants).

■ Une démarche robuste

La valeur de cet outil repose sur sa **fiabilité statistique**. Il est conçu pour être :

- **représentatif de l'ensemble des adhérents** (redressement par quotas),
- **sans approximation trop grande dans les résultats** (calcul d'intervalles de confiance),
- dans certaines conditions⁽¹⁾, **représentatif de l'ensemble de la profession vigneron indépendant**.

⁽¹⁾ notamment à l'issue de la parution, en 2011, des résultats du recensement général agricole 2010.

MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIERE ENQUETE NATIONALE DES VIGNERONS INDEPENDANTS

■ Déroulé de l'enquête

- **Enquête administrée en ligne à 4 600 adhérents** (soit 77% de l'ensemble de nos adhérents), via un logiciel professionnel d'enquête et d'analyse de données (Sphinx),
- **Ouverture de l'enquête sur une période de 25 jours** à cheval sur novembre et décembre 2010,
- **945 questionnaires enregistrés à la clôture,**
- **939 questionnaires validés** (après vérification de la cohérence des réponses), correspondant à :
 - un taux de réponse de 15,6% (sur l'ensemble de nos adhérents),
 - un intervalle de confiance de 3% pour une marge d'erreur de 5% (précision très satisfaisante).

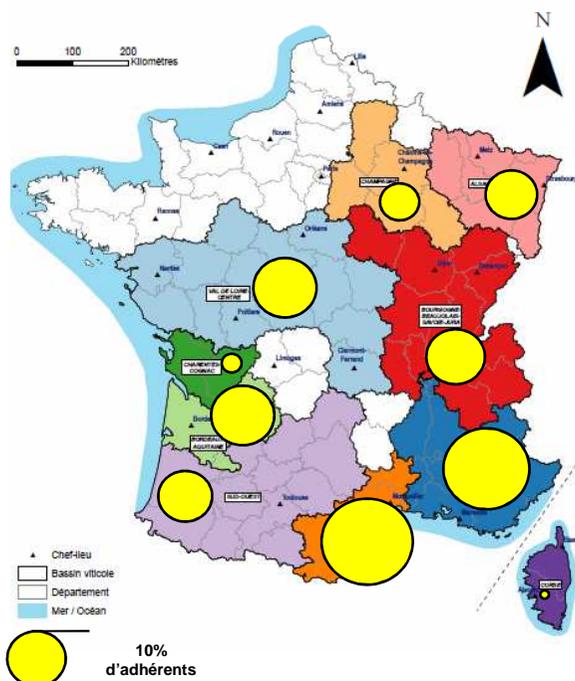
Ce qui signifie par exemple que si 50% des vignerons déclarent avoir une activité export, on peut conclure qu'il y a 95% de chance pour que la proportion réelle se situe entre 47 et 53%.

■ Redressement de l'échantillon

Pour être représentatif de l'ensemble de nos adhérents, l'échantillon a été redressé **sur 3 critères selon la méthode des quotas** :

■ 1^{er} critère de redressement : le bassin viticole

10 zones spécifiques à la viticulture (nécessitant pour certaines un codage par commune) et organisées en conseil (instance de concertation regroupant des professionnels de la filière et les pouvoirs publics)



BASSIN VITICOLE	COMPOSITION DEPARTEMENTALE	REPARTITION DES ADHERENTS
ALSACE-EST	54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88	7,7%
BORDEAUX-AQUITAINE	33 - 24 (fraction) - 47 (fraction)	11,4%
BOURGOGNE-BEAUJOLAIS-SAVOIE-JURA	1 - 21 - 25 - 38 (fraction) - 39 - 42 (fraction) - 69 (fraction) - 70 - 71 - 73 - 74 - 89	9,9%
CHAMPAGNE	2 - 10 - 51 - 52 - 77	4,5%
CHARENTES-COGNAC	16 - 17 - 24 (fraction) - 79 (fraction)	1,2%
CORSE	2A - 2B	0,2%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	11 - 30 (fraction) - 34 - 66	23,9%
SUD-OUEST	9 - 12 - 15 - 31 - 32 - 40 - 46 - 47 (fraction) - 64 - 65 - 81 - 82	8,4%
VAL DE LOIRE-CENTRE	3 - 18 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 58 - 63 - 72 - 79 (fraction) - 85 - 86	11,5%
VALLEE DU RHONE-PROVENCE	4 - 5 - 6 - 7 - 13 - 26 - 30 (fraction) - 38 (fraction) - 42 (fraction) - 69 (fraction) - 83 - 84	21,4%
TOTAL		100,0%

- **2^{ème} critère de redressement : la taille de l'exploitation** (en hectares de vignes plantées)

SURFACE DE L'EXPLOITATION (en hectares de vignes plantées)	REPARTITION DES ADHERENTS
< 5 ha	10,6%
5 à 9,99 ha	20,2%
10 à 19,99 ha	29,4%
20 à 29,99 ha	17,7%
30 à 49,99 ha	14,4%
50 à 99,99 ha	6,7%
100 ha et +	0,9%
TOTAL	100,0%

■ **3^{ème} critère de redressement : le type de vin produit** (AOC, vin avec IGP, vin sans IG)

TYPES DE VIN PRODUITS	REPARTITION DES ADHERENTS
AOC	45,3%
AOC + vin avec IGP	21,9%
AOC + vin avec IGP + vin sans IG	11,7%
AOC + vin sans IG	10,5%
vin avec IGP	5,8%
vin avec IGP + vin sans IG	3,4%
vin sans IG	1,4%
TOTAL	100,0%

■ Les perfectionnements à venir de l'observatoire

- Porter à 90% le % d'adhérents contactés par mail.
- Améliorer le taux de réponse pour une déclinaison géographique plus fine des résultats (exemple : département).
- Diversifier les clés de redressement.

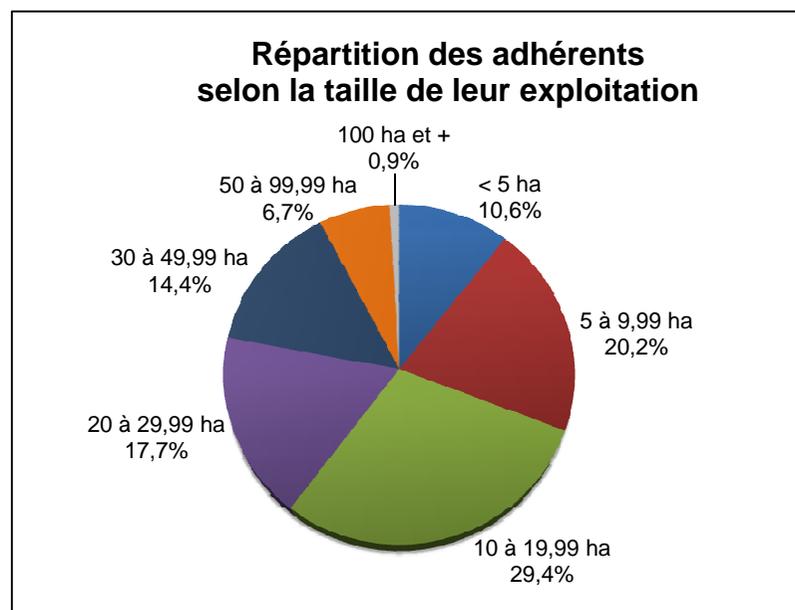
PANORAMA ACTUALISE 2010 DES VIF⁽¹⁾ : QUELQUES DONNEES CLES

■ Caractéristiques quantitatives et qualitatives de production

■ Taille des exploitations : les petites surfaces dominant (en hectares de vignes plantées)

- la taille moyenne des exploitations est de 20,8 ha,
- 60,2% des exploitations font moins de 20 ha,
- les grandes exploitations (50 ha et +) sont peu nombreuses (7,6% des exploitations).

SURFACE DE L'EXPLOITATION (en hectares de vignes plantées)	REPARTITION DES ADHERENTS
< 5 ha	10,6%
5 à 9,99 ha	20,2%
10 à 19,99 ha	29,4%
20 à 29,99 ha	17,7%
30 à 49,99 ha	14,4%
50 à 99,99 ha	6,7%
100 ha et +	0,9%
TOTAL	100,0%

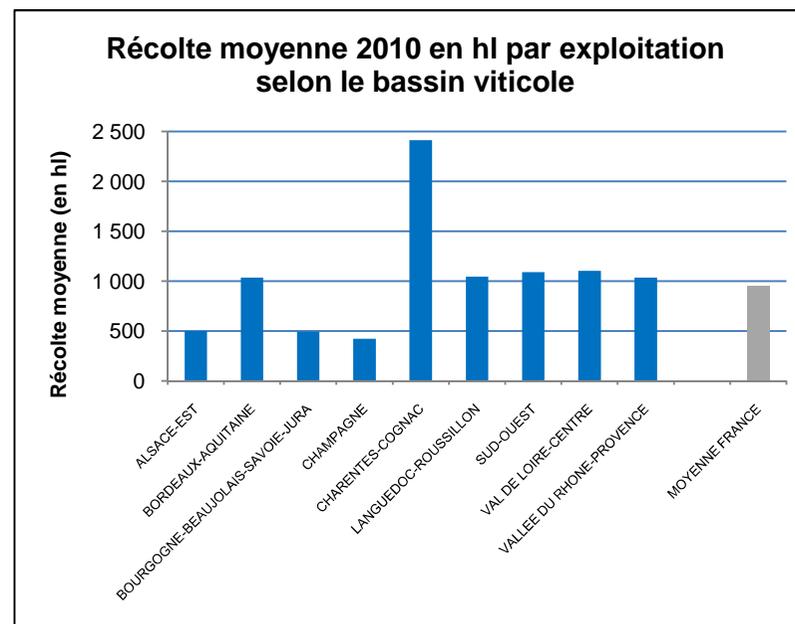


(1) VIF = Vignerons Indépendants de France

■ Récolte : une légère baisse en 2010

La récolte moyenne par exploitation en 2010 s'établit à 950 hectolitres, soit -1,1% par rapport au niveau atteint en 2009 (960 hectolitres).

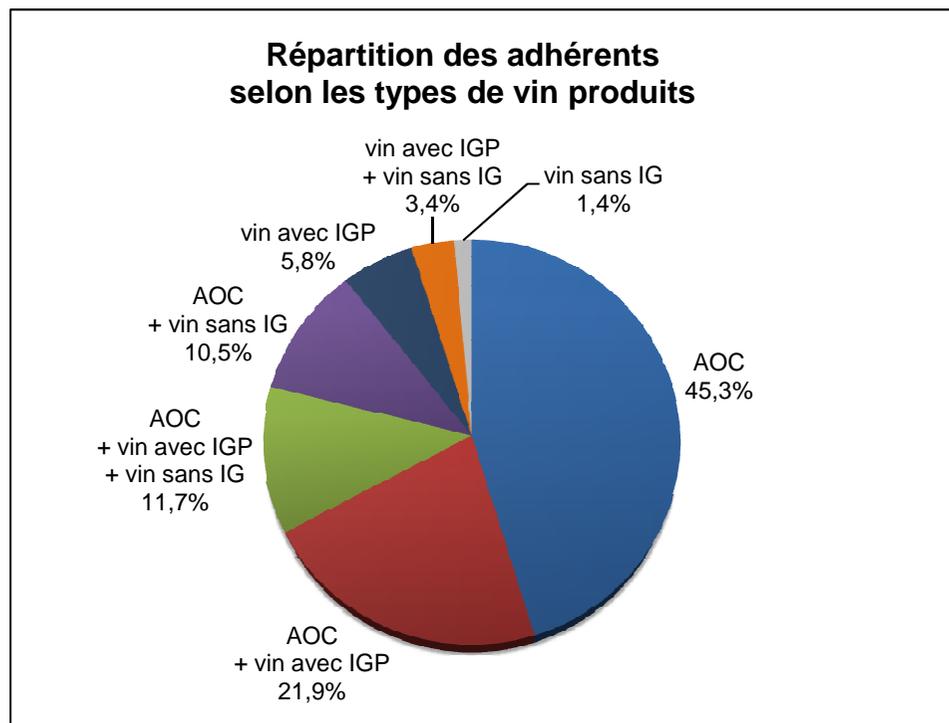
BASSIN VITICOLE	RECOLTE MOYENNE 2010 PAR EXPLOITATION (en hl)
ALSACE-EST	500
BORDEAUX-AQUITAINE	1 034
BOURGOGNE-BEAUJOLAIS-SAVOIE-JURA	493
CHAMPAGNE	421
CHARENTES-COGNAC	2 413
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 046
SUD-OUEST	1 092
VAL DE LOIRE-CENTRE	1 103
VALLEE DU RHONE-PROVENCE	1 034
MOYENNE FRANCE	950



■ Types de vin : les AOC trident la production

La production d'AOC domine très largement : 89,4% des vignerons indépendants produisent des vins AOC, dont la moitié combinée avec un autre type de vin (vin avec IGP et/ou vin sans IG).

TYPES DE VIN PRODUITS	REPARTITION DES ADHERENTS
AOC	45,3%
AOC + vin avec IGP	21,9%
AOC + vin avec IGP + vin sans IG	11,7%
AOC + vin sans IG	10,5%
vin avec IGP	5,8%
vin avec IGP + vin sans IG	3,4%
vin sans IG	1,4%
TOTAL	100,0%



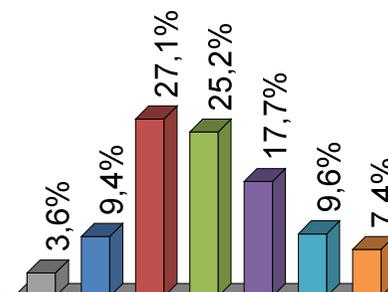
■ Activité commerciale

■ Export : le marché intérieur ne suffit plus

- 70,9% des adhérents VIF exportent toute ou partie de leur production,
- le chiffre d'affaires médian⁽¹⁾ à l'export est de 20% (50% des vignerons réalisent moins de 20% de leur CA à l'export, les 50% restant se situent au-delà de 20%).

**Répartition des VIF exportateurs
selon leur % de CA réalisé à l'export**

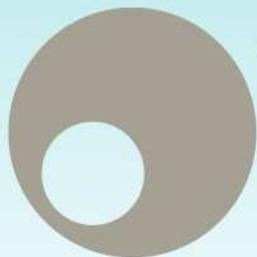
	Nb	% cit.
Non réponse	24	3,6%
Moins de 5,00	63	9,4%
De 5,00 à 15,00	180	27,1%
De 15,00 à 30,00	167	25,2%
De 30,00 à 50,00	118	17,7%
De 50,00 à 70,00	64	9,6%
70,00 et plus	49	7,4%
Total	666	100,0%



- 35% des adhérents qui aujourd'hui n'exportent pas souhaiteraient le faire.

⁽¹⁾ La médiane est la valeur d'une donnée qui partage un échantillon en 2 groupes de même taille.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIGNERONS INDEPENDANTS
- Edition N°1 du baromètre de confiance des vignerons -



**observatoire
national**
des vignerons
indépendants



LE BAROMETRE VIGNERON INDEPENDANT

■ Objectifs

■ **Indicateur conjoncturel**, qui permet de :

- mesurer de façon récurrente (2 fois par an) le moral des vignerons indépendants spécifiquement sur leur activité,
- identifier leurs sources d'inquiétude.

■ **Deux thématiques sont abordées :**

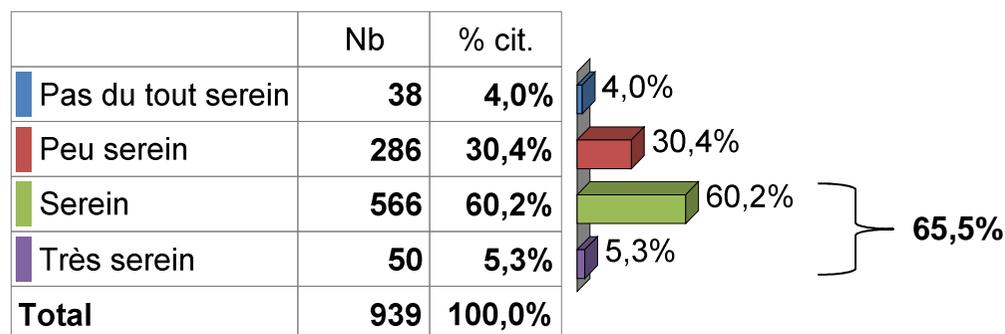
- l'une générale liée à « leur confiance en l'avenir de leur exploitation » et concernant l'ensemble des vignerons,
- l'autre ciblée sur leur activité export « confiance en l'avenir de leur activité export » ne concernant que 70,9% des vignerons.

Cette première enquête constitue la base 100 de notre baromètre, autour de laquelle évolueront nos prochaines mesures.

■ Le baromètre général

■ Un indice de confiance assez élevé ...

A la question « Quel est votre niveau de confiance en l'avenir de votre exploitation », la répartition des réponses est la suivante :



Notre **indice de confiance** est construit à partir du **regroupement des items « serein » et « très serein »**.

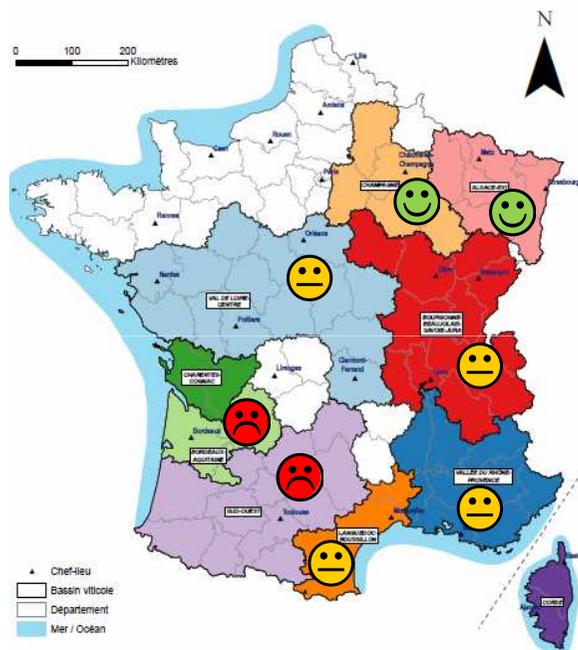
Le niveau de confiance obtenu est de 65,5%, ce qui est assez élevé au regard d'un contexte économique national et international dégradé.

■qui masque des disparités significatives (mesurées par un test de Chi² ⁽¹⁾), selon :

- le bassin viticole,
- l'âge de l'exploitant.

⁽¹⁾ Le test de Chi² est une mesure statistique qui établit la corrélation entre 2 variables. S'il est « significatif », on peut conclure que les 2 variables sont liées (l'une explique l'autre) et inversement lorsqu'il est non significatif (les 2 variables sont indépendantes et n'interagissent donc pas).

INDICE DE CONFIANCE SELON LE BASSIN VITICOLE (test du χ^2 très significatif)



BASSIN VITICOLE	INDICE DE CONFIANCE	
	en %	en base France =1
ALSACE-EST	74,4%	1,13
BORDEAUX-AQUITAINE	51,7%	0,79
BOURGOGNE-BEAUJOLAIS-SAVOIE-JURA	69,0%	1,05
CHAMPAGNE	82,4%	1,26
CHARENTES-COGNAC	NS	-
CORSE	NS	-
LANGUEDOC-ROUSSILLON	62,8%	0,96
SUD-OUEST	56,9%	0,87
VAL DE LOIRE-CENTRE	68,0%	1,04
VALLEE DU RHONE-PROVENCE	69,0%	1,05
TOTAL FRANCE	65,6%	1,00

Indice de confiance :

- en rouge : inférieur d'au moins 10% à la moyenne nationale
- en orange : entre -10% et +10% autour de la moyenne nationale
- en vert : supérieur d'au moins 10% à la moyenne nationale

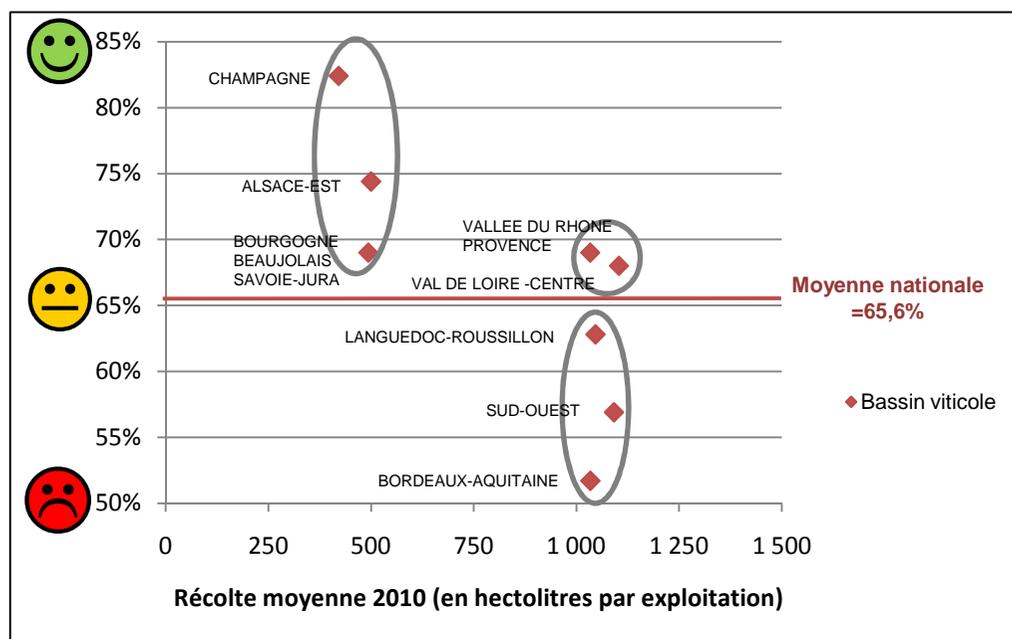
NS = non significatif (nombre insuffisant de réponses pour être représentatif de la région)

La localisation géographique influence le niveau de confiance

On observe comparativement à la donnée moyenne nationale :

- une opposition géographique nord-est / sud-ouest entre les très confiants (Alsace-Est et Champagne) et les peu confiants (Bordeaux-Aquitaine et Sud-Ouest),
- une zone transversale intermédiaire nord-ouest / sud-est avec un indice de confiance proche de la moyenne nationale.

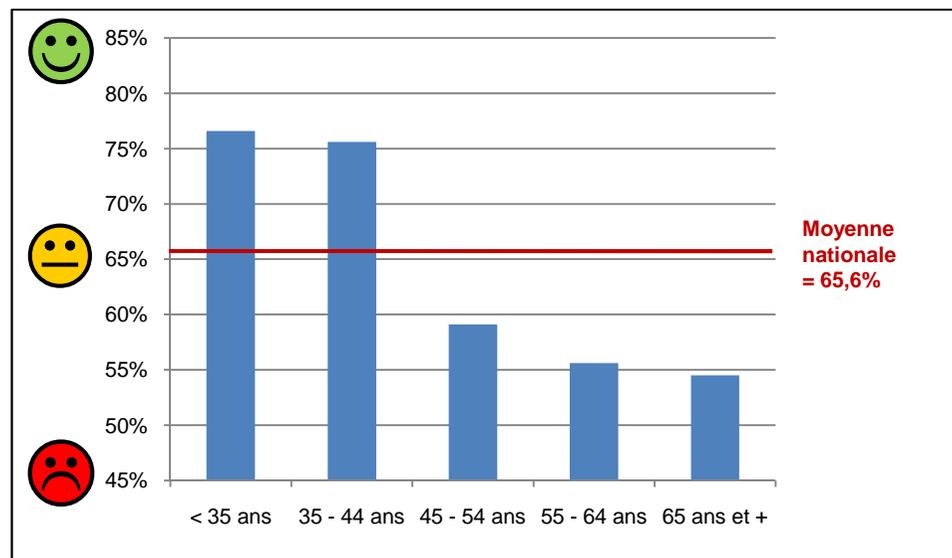
**INDICE DE CONFIANCE SELON LE BASSIN VITICOLE ET LE NIVEAU DE PRODUCTION
(test du χ^2 significatif)**



En complément de l'aspect géographique, **le volume de production a également un impact sur le niveau de confiance :**

- ce sont les bassins pour lesquels la production moyenne par exploitation est la plus faible (500 hectolitres en moyenne) qui sont les plus « confiants »,
- les résultats sont plus mitigés et disparates pour les bassins à plus forte production (1 050 hectolitres en moyenne par exploitation).

INDICE DE CONFIANCE SELON L'ÂGE DE L'EXPLOITANT (test du χ^2 très significatif)



Le niveau de confiance diminue avec l'âge

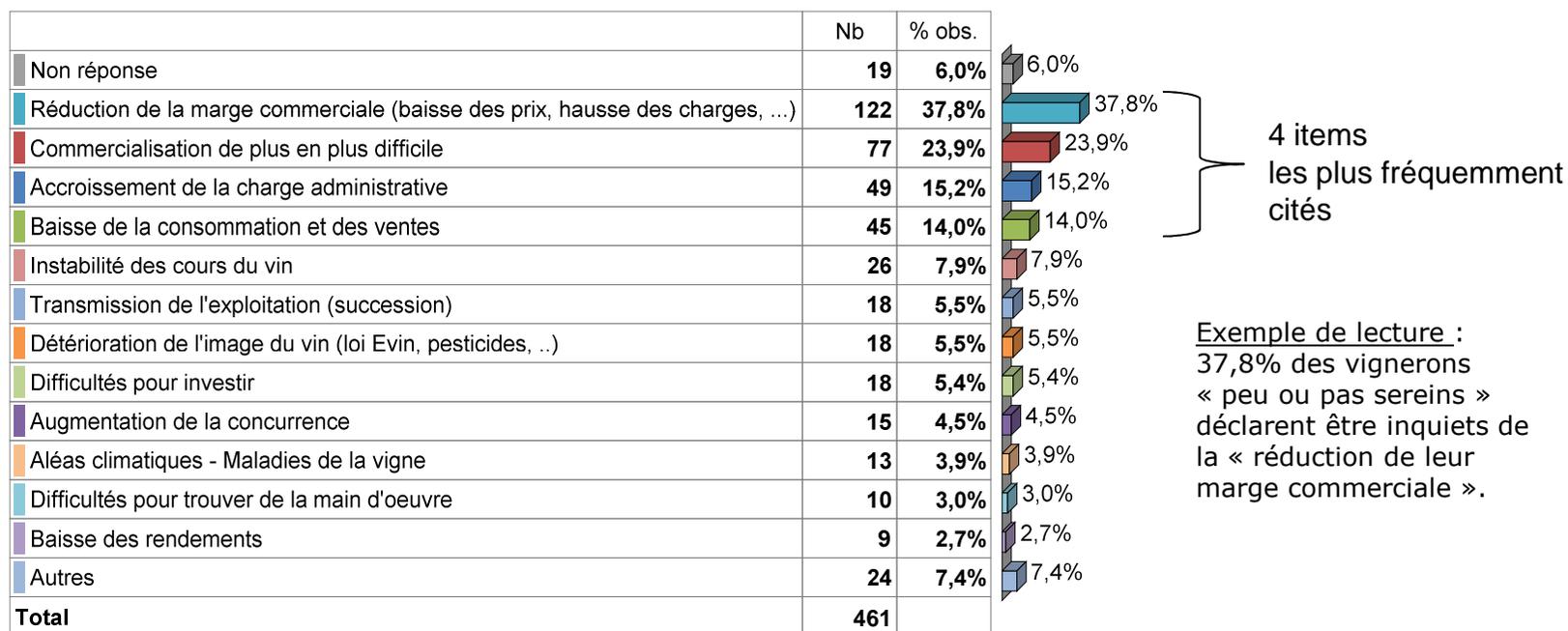
- de 76,6% pour les moins de 35 ans, il passe à 54,5% pour les 65 ans et plus,
- 45 ans marque une rupture nette entre les 2 groupes (absence de position moyenne).

■ Motifs d'inquiétude de ceux qui ont déclaré être « peu ou pas sereins »

(base : 324 vignerons, soit 34,5% des répondants)

La question était ouverte, les vignerons ont donc spontanément cité leurs sources d'inquiétude (en moyenne 1,4 réponse par répondant). Leurs réponses ont ensuite été recodées et regroupées avec les modalités ci-dessous.

Le total est supérieur à 100% du fait de réponses multiples



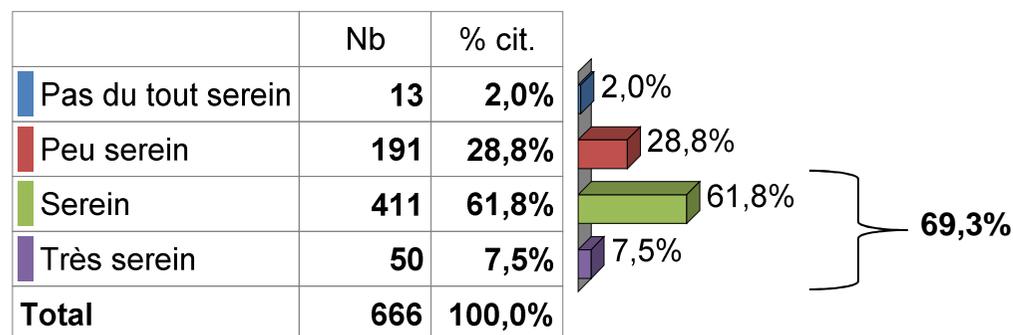
A noter que l'analyse des motifs d'inquiétude par bassin viticole et tranche d'âge fait ressortir les mêmes 4 premiers items, avec toutefois des poids différents, d'où **un ressenti homogène et une cohérence dans les difficultés rencontrées par les vignerons dans la gestion de leur activité**, indépendamment des spécificités de chacun.

■ Le baromètre spécifique export

Il concerne 70,9% des adhérents (ceux ayant déclaré avoir une activité export)

■ Un indice de confiance élevé

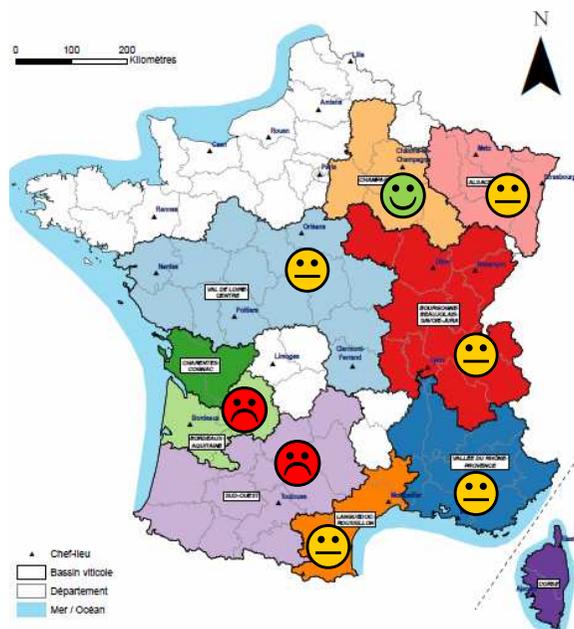
A la question « Quel est votre niveau de confiance en l'avenir de vos exportations », la répartition des réponses est la suivante :



L'indice de confiance spécifique export, obtenu en regroupant les items « serein » et « très serein », s'établit à **69,3%**, soit un niveau :

- élevé compte tenu du contexte économique international (crise mondiale, volatilité des monnaies, ...),
- sensiblement supérieur à celui obtenu au plan général (65,6%).

■ Un indice de confiance fluctuant selon le bassin viticole (test du χ^2 très significatif)



BASSIN VITICOLE	INDICE DE CONFIANCE	
	en %	en base France =1
ALSACE-EST	64,2%	0,93
BORDEAUX-AQUITAINE	56,5%	0,82
BOURGOGNE-BEAUJOLAIS-SAVOIE-JURA	70,6%	1,02
CHAMPAGNE	87,3%	1,26
CHARENTES-COGNAC	NS	-
CORSE	NS	-
LANGUEDOC-ROUSSILLON	73,0%	1,05
SUD-OUEST	52,5%	0,76
VAL DE LOIRE-CENTRE	74,1%	1,07
VALLEE DU RHONE-PROVENCE	72,7%	1,05
TOTAL FRANCE	69,3%	1,00

Indice de confiance :

- en rouge : inférieur d'au moins 10% à la moyenne nationale
- en orange : entre -10% et +10% autour de la moyenne nationale
- en vert : supérieur d'au moins 10% à la moyenne nationale

NS = non significatif (nombre insuffisant de réponses pour être représentatif de la région)

Le tableau et la carte ci-dessus indiquent que :

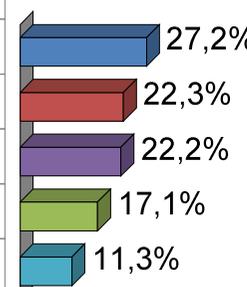
- seule la région Champagne dispose d'un niveau de confiance supérieur à la moyenne nationale (87,3% pour une moyenne de 69,3%),
- l'Alsace-Est, très confiante sur le baromètre général (74,4%), descend d'un cran quand il s'agit de l'export (64,2%) et avoisine ainsi la moyenne nationale,
- statu quo pour les autres régions avec des indices de confiance activité générale / activité export comparables (le quart sud-ouest est peu confiant, tandis que les régions transversales nord-ouest / sud-est sont proches de la moyenne nationale).

■ **Motifs d'inquiétude de ceux qui ont déclaré être « peu ou pas sereins » concernant leur activité export**

(base : 204 vignerons, soit 30,7% des vignerons qui exportent)

5 items étaient proposés (en moyenne 2,8 réponses par répondant).

	Nb	% cit.	Imp.
La concurrence qui s'intensifie	155	27,2%	1,74
L'euro fort qui rend mes produits trop chers	127	22,3%	1,52
La promotion de mes vins à l'étranger qui est insuffisante	126	22,2%	1,19
La demande étrangère en vins français qui diminue	98	17,1%	0,94
La notoriété des vins français à l'étranger qui se dégrade	64	11,3%	0,57
Total	571	100,0%	

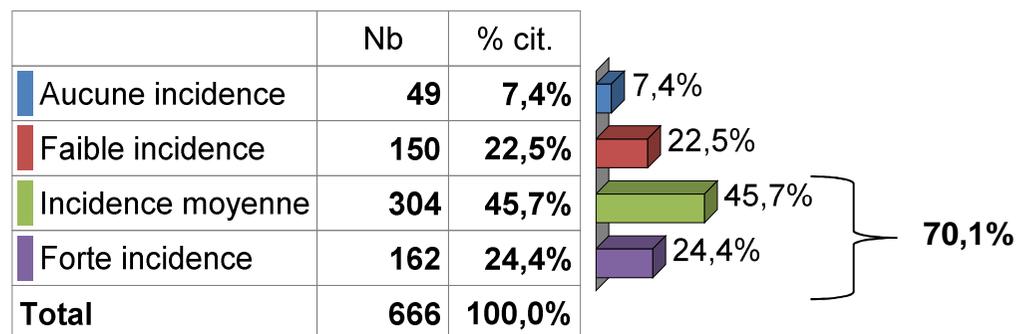


La colonne « importance » (Imp. dans le tableau) tient compte de l'ordre dans lequel les items ont été choisis.

Ainsi à nombre de citations équivalent, « l'euro fort qui rend mes produits trop chers » est jugé comme plus important et donc plus inquiétant que « la promotion de mes vins à l'étranger qui est insuffisante ».

■ Une nouvelle appréciation de l'€uro par rapport aux autres monnaies inquiète ...

Si le niveau de l'€uro préoccupe les vignerons exportateurs, 70% d'entre eux pensent qu'une nouvelle appréciation de l'€uro par rapport aux autres monnaies nuirait significativement à leur activité export.



... mais appelle peu de solutions

(base : 466 vignerons ayant indiqué une incidence moyenne à forte de l'appréciation de l'€uro sur leur activité export, soit 70% des vignerons exportateurs)
 En moyenne 1,1 réponse par répondant

Les vignerons apparaissent **très démunis** lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils pourraient faire pour contrecarrer cette évolution de l'€uro: 58% n'ont pas proposé de solution ou déclaré ne pas en avoir (cf. tableau suivante).

Pour les autres vignerons, 3 options se distinguent :

- un recalage de leur activité commerciale soit sur la zone euro (12,4%), soit sur le marché national (6,4%),
- des efforts de communication auprès de leurs clients étrangers (6,8%),
- une stratégie de conquête de nouveaux pays en grand export (6,6%).

A noter que « baisser les prix » n'est que rarement envisagé (5,3%) du fait de marges commerciales déjà restreintes.

Le total est supérieur à 100% du fait de réponses multiples

